



Stéphane Tanner
Associé

Né en 1967
Langues: français, anglais
Tél. +41 22 702 19 00
Fax +41 22 702 19 10
stanner@gdlaw.com

Domaines de compétence

Fiscalité
Clients privés

Stéphane Tanner est actif dans le conseil fiscal aux entrepreneurs et aux entreprises, qu'il accompagne dans la mise en place de leurs projets d'implantation, de développement ou de réorganisation.

Il accompagne également ses clients lors de transactions (vente ou acquisition) ainsi qu'en matière d'organisation de patrimoine, notamment de nature immobilière.

Il représente en outre les clients, tant sociétés que personnes privées, auprès des autorités fiscales ou dans le cadre de la résolution de litiges fiscaux.

Stéphane Tanner intervient régulièrement en qualité d'orateur dans des séminaires professionnels ou formations académiques.

Formation

- Brevet fédéral d'agent fiduciaire, 1996
- Diplôme fédéral d'expert fiscal, 2000

Expérience professionnelle

- Administration fiscale cantonale, Genève, 1991 – 2007, directeur des affaires fiscales puis directeur général de 2005 à 2007
- Schellenberg Wittmer, Conseil, Genève, 2007 – 2009
- Pricewaterhouse Coopers SA, directeur au sein du département juridique et fiscal, Genève, 2009 – 2012
- BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA, responsable du département fiscal, Genève, 2012 – 2015
- Tribunal administratif de première instance, juge assesseur spécialisé en matière fiscale, depuis 2012
- Gillioz Dorsaz & Associés, associé, depuis 2015

Associations professionnelles

- Ordre genevois d'Expert suisse, membre du comité de 2007 à 2014
- Chambre genevoise immobilière, membre de la commission fiscale depuis 2007
- Chambre genevoise de commerce et d'industrie (CCIG), Président de la commission fiscale depuis 2014
- Ordre romand des experts fiscaux diplômés (OREF), Président depuis 2014